

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00136 Numéro SIREN : 493 665 871 Nom ou dénomination : ACK

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/045849

Bilan Actif

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition

ack

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	138 848	89 606	49 242	74
Fonds commercial	5 153 818		5 153 818	5 153 818
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 292 666	89 606	5 203 060	5 153 892
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	118 295	103 633	14 662	18 534
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	75 141	69 014	6 127	9 115
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	193 436	172 647	20 789	27 649
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 637 708		1 637 708	1 637 708
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 075		38 075	38 075
TOTAL immobilisations financières :	1 675 783		1 675 783	1 675 783
ACTIF IMMOBILISÉ	7 161 885	262 253	6 899 632	6 857 324

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	228 000		228 000	446 564
Autres créances	872 789		872 789	996 354
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 100 789		1 100 789	1 442 918
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	23 434		23 434	21 313
Charges constatées d'avance	49 401		49 401	76 436
TOTAL disponibilités et divers :	72 835		72 835	97 750
ACTIF CIRCULANT	1 173 624		1 173 624	1 540 667

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	8 335 509	262 253	8 073 256	8 397 991
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ack

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 890 397	5 277 197
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 108 494	613 200
TOTAL situation nette :	7 039 590	5 931 097
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	186 896	186 896
CAPITAUX PROPRES	7 226 486	6 117 993
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	952	883
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	366 369	1 528 000
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	367 321	1 528 883
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	70 000	48 000
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	123 972	159 749
Dettes fiscales et sociales	285 477	543 367
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	409 448	703 116
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	846 769	2 279 998
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 073 256	8 397 991

Compte de Résultat (Première Partie)

ack

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 745 287		1 745 287	1 767 094
Chiffres d'affaires nets	1 745 287		1 745 287	1 767 094
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			32 188	34 493
Autres produits			10	491
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 777 485	1 802 078
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 288 148	1 193 943
TOTAL charges externes :			1 288 148	1 193 943
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			30 766	55 960
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			280 395	305 241
Charges sociales			188 647	238 259
TOTAL charges de personnel :			469 042	543 500
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			17 379	23 704
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			17 379	23 704
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			12	16
CHARGES D'EXPLOITATION			1 805 346	1 817 123
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(27 861)	(15 045)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ack

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(27 861)	(15 045)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 162 713	656 036
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 162 713	656 036
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 390	24 846
Différences négatives de change	10	2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	16 400	24 849
RÉSULTAT FINANCIER	1 146 313	631 187
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 118 452	616 142
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	9 958	2 942
TOTAL DES PRODUITS	2 940 198	2 458 114
TOTAL DES CHARGES	1 831 705	1 844 914
BÉNÉFICE OU PERTE	1 108 494	613 200

ACK

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos-le
31 décembre 2022
Montants exprimés en EUR**

ACK
8, rue Jacques de Vaucanson
ZA de la Pesselière
69780 Mions
Ce rapport contient 14 pages

Table des matières

Faits majeurs	3
1.1 Evènements principaux de l'exercice	3
1.2 Principes, règles et méthodes comptables	3
1.3 Evènements post clôture	3
2 Informations relatives au bilan	4
2.1 Actif	4
2.1.1 Tableau des immobilisations	4
2.1.2 Tableau des amortissements	4
2.1.3 Fonds commercial	4
2.1.4 Immobilisations corporelles	5
2.1.5 Immobilisations financières	5
2.1.6 Créances	7
2.2 Passif	8
2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres	8
2.2.2 Capital	8
2.2.3 Dettes financières	9
2.2.4 Autres dettes	9
2.2.5 Charges à payer	9
3 Informations relatives au compte de résultat	10
3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité	10
3.2 Résultat financier	10
3.3 Résultat exceptionnel	10
3.4 Impôt sur les bénéfices	10
4 Autres informations	11
4.1 Effectif moyen	11
5 Annexes	12
5.1 Annexe 1	12
5.2 Annexe 2	13
5.3 Annexe 3	14

Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Le début de l'année 2022 a été marqué par le conflit en Ukraine qui a accéléré l'augmentation des prix d'achats et des coûts des énergies. La société n'est pas directement affectée par ce conflit

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evènements post clôture

Aucun évènement post clôture au 31/12/2022 n'est à signaler.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Fonds commercial

- Le fonds commercial pour 5 153 818€ correspond au mali de fusion suite à l'absorption de la société ACK par la société ABT dont la dénomination sociale a été transformée en ACK (nom de la société absorbée en date du 11 juillet 2008).

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Fonds commercial	Non amorti	
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 4 ans

- Affectation du boni ou mali de fusion

Eléments d'affectation	Montant	Dépréciation
Fonds commercial	5 153 818 €	0
Total	5 153 818 €	

- Modalités de dépréciation ou sortie du mali de fusion

La valeur d'utilité du fonds de commerce est évaluée selon la méthode utilisant une approche multicritère en prenant en compte notamment la rentabilité et l'activité, tant historique que prévisionnelle.

Une dépréciation est constituée si cette valeur est inférieure à la valeur comptable.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

:

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Tableau page suivante

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quot e-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consent is par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et participations										
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
<i>1. Filiale (+50 % du capital détenu par la société)</i>										
ACK FORANKRA	912 000	4 934 036	100 %	483 972	483 972	0	Néant	25 184 508	1 278 392	399 000
L-EX	8 000	702 163	100 %	10 336	10 336	0	Néant	8 962 336	576 425	450 000
GPI	100 000	670 272	100 %	1 143 400	1 143 400	0	Néant	4 308 367	1 213 662	300 000
<i>2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société) et autres filiales</i>										
NEANT										

2.1.5.2 Evaluation des titres

Les titres détenus par la société ACK ont été évalué selon la méthode utilisant une approche multicritère en prenant en compte notamment la rentabilité et l'activité, tant historique que prévisionnelle.

Une dépréciation est constituée si cette valeur est inférieure à la valeur comptable des titres.

2.1.5.3 Postes du bilan relatif aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Créances clients et comptes rattachés	228 000	
Autres créances	851 909	
Emprunts et dettes financières	0	
Emprunts et dettes financières diverses	366 369	
Avance et acomptes et acompte reçu sur cde-client créditeur	70 000	
Dettes fournisseurs	0	
Autres dettes	0	
Charges financières	12 266	
Honoraires	357 000	
Produits financiers	1 162 713	

Aucune transaction visée par la réglementation en vigueur (décret N°2009-267 du 9 mars 2009 relatifs aux transactions entre parties liées, précisé dans la note de présentation de l'ANC du 2 septembre 2010) concernant les transactions avec les parties liées n'a été identifiée

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.1.6.2 Charges constatées d'avance

Le poste comprend des charges d'exploitation engagées pour l'exercice 2023 pour 49 401 €

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	37 000			37 000
Primes, réserves	5 280 897	613 200		5 894 097
Report à nouveau	0			0
Résultat	613 200	1 108 493	613 200	1 108 493
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	186 896			186 896
Autres	0			0
Total	6 117 993	1 721 694	613 200	7 226 486

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 37 000 parts sociales de 1 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Société suédoise AXINTER, dont le siège social est à Stockholm.

Conformément aux articles L. 233-17 et R. 233-15 du Code de commerce, la société ACK SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

2.2.2.3 Evaluations fiscales dérogatoires

- La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :

Les frais d'acquisition sur titre inscrit à l'actif sont amortis fiscalement en dérogatoire sur cinq ans.

2.2.2.4 Engagements pris en matière de retraite

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'est comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2022. L'engagement évalué au 31/12/2022 charges sociale comprises, s'élève à 29 963 € compte tenue d'un taux d'évolution de la masse salariale annuel compris entre 4% et 8% d'un taux d'actualisation de 3 %.

2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	952
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	36 658
Dettes fiscales et sociales	159 946
Autres dettes	0
Total	197 556

2.2.5.1 Autres informations significatives

Dettes en monnaie étrangère ayant enregistré un écart de conversion : Etat néant

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Prestations de services	1 745 287
Total	1 745 287

3.2 Résultat financier

Le poste comprend notamment les dividendes et intérêts sur compte courants pour 1 162 k€, diminué des intérêts d'emprunts et agios pour 16 k€.

3.3 Résultat exceptionnel

Etat néant

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Autres informations significatives

- Sociétés intégrées fiscalement

Dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale avec les sociétés filles ACKFORAKRA, L-EX et GPI, ACK est seule redevable de l'impôt société auprès de l'administration fiscale. L'économie ou la charge d'impôt liée à l'intégration fiscale est conservée par la société tête de groupe. Montant de l'impôt en provenance de l'intégration fiscale : 762 947 €, montant de l'impôt de la société de la société tête de groupe : 9 958 €.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et Techniciens	0	
Employés	0	
Ouvriers	0	
Total	2	0

5 Annexes

5.1 Annexe 1

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2023

Designation de l'entreprise : **ack**

Neant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	

5.2 Annexe 2

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Designation de l'entreprise ack						Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions - amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN		
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE 80 996	PF 8 610	PG 0	PH 89 606		
TOTAL I		RK 80 996	RM 8 610	RN	RO 89 606		
Terrains		PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU		
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV 99 761	PW 3 872	PX 0	PY 103 633		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD 2 819	QE 500	QF 0	QG 3 318		
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK		
	Matériel de bureau et informatique mobilier	QL 61 299	QM 4 397	QN 0	QO 65 696		
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT		
	TOTAL II	QU 163 879	QV 8 769	QW	QX 172 647		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON 244 874	OP 17 379	OQ	OR 262 253		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst gales agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des retraits (NP + NQ + NR)	NW	Total général des retraits (NS + NT + NU)		NY	Total général des retraits (NW + NY)		NZ
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

5.3 Annexe 3

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2023

Designation de l'entreprise : ack		Neant ☐			
CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX	228 000	228 000	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prélevée au titre du gain net) (UO)	ZI			
	Personnel et comptes rattachés	UY	762	762	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	17 674	17 674
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 443	2 443
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		
		Divers	VP		
	Groupe et associés (2)	VC	851 909	851 909	
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR			
	Charges constatées d'avance	VS	49 401	49 401	
	TOTAUX		VT	1 188 265	VU 1 150 190 VV 38 075
	RINVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY			
Autres emprunts obligataires (1)		TZ			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	952	952	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	278 000	243 000	35 000
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	123 972	123 972	
Personnel et comptes rattachés		8C	109 883	109 883	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	106 237	106 237	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	47 551	47 551	
	Obligations cautionnées	VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	VO	21 805	21 805	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J			
Groupe et associés (2)		VI	88 369	88 369	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2			
Produits constatés d'avance		8L			
TOTAUX		VY	776 769	VZ 741 769	35 000
RINVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 250 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

ACK

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 37 000 euros
Siège social : Rue Jacques de Vaucanson ZAC de la Pesselière
69780 MIONS
493 665 871 RCS LYON

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 108 493,62 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 1 108 493,62 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 1 108 493,62 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.



Copie certifiée conforme
Le Président

ACK SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

ACK SAS

ZAC De La Pesselière
8, rue Jacques Vaucanson
69780 Mions

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACK SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02
Téléphone : +33 (0)4 78 17 81 78, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 € Siège social 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine RCS Nanterre 672 006 483 TVA n° FR 76 672 006 483 Siret 672 006 483 00362 Code APE 6920 Z Bureaux Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 19 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Arnaud Bigot